

Plaquiste

RNCP37122 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	233s
Formacode(s)	22412
Code(s) ROME	F1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/03/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

170 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 156 à former et organiser l'évaluation et 14 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800145	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former

Liste complète des 170 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37122-plaquiste/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le plaquiste intervient dans tous types de bâtiments neufs ou à rénover pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs en plaques de plâtre et similaires, y compris le traitement des joints et les reprises aux plâtres manuel.

ACTIVITÉS VISÉES

A partir de directives données oralement et de plans papiers ou numériques transmis par son responsable, il construit des plafonds, des doublages, des cloisons et met en place des systèmes constructifs pour assurer l'étanchéité à l'air,

la gestion de la vapeur d'eau, l'isolation thermique et acoustique des bâtiments.

Pour ce faire, il effectue des tracés, des implantations et réalise des ossatures sur lesquelles il fixe des plaques de plâtre et similaires. Il met en œuvre par collage certains éléments (plaques de plâtre, complexes isolants).

Il réalise le traitement manuel ou mécanique des joints et des reprises aux plâtres manuels.

Pour réaliser ces ouvrages, le plaquiste réceptionne et utilise des échafaudages fixes, monte, utilise et démonte des échafaudages roulants.

Après avoir reçu les consignes de son responsable, il organise son poste de travail, et établit l'ordre d'exécution et les modes opératoires des ouvrages à réaliser. Par la connaissance qu'il a des normes de conformité des supports de réception, il a la capacité de les contrôler avant d'intervenir et d'alerter son responsable en cas de non-conformité. Tout au long de son intervention, il contrôle son travail et rend compte à son responsable du déroulement du chantier. Pour toutes ses missions, le plaquiste est amené à travailler en équipe. Il coordonne sa propre activité avec celles des autres corps de métiers présents sur le chantier en simultané ou de manière décalée.

Selon la structure de l'entreprise il peut travailler en déplacement, soit localement dans les petites entreprises, soit régionalement (voire nationalement) pour les plus grosses entreprises. Dans les petites entreprises, il peut être amené à intervenir fréquemment sur d'autres chantiers.

Il intervient dans des locaux clos et couverts, occupés ou non, parfois sur des échafaudages intérieurs roulants ou fixes. Dans ce cas, il est en possession des habilitations nécessaires.

Sur le chantier, il manipule des charges lourdes et encombrantes et utilise du matériel électroportatif : il porte les équipements de protection individuelle (EPI) en relation avec les risques associés aux tâches qu'il réalise, et respecte les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives.

Il peut être amené à intervenir sur des chantiers en rénovation pouvant présenter des risques dus à la présence d'amiante. Il avertit son responsable en cas de suspicion de présence d'amiante dans les matériaux sur lesquels il intervient.

Dans le cas où le plaquiste est amené à travailler sur ou à proximité de matériaux amiantés, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur la prévention des risques liés à l'amiante (SS4).

Il a connaissance des principes du développement durable et réalise le tri sélectif des déchets selon leur catégorie, générés par son activité.

A compter du 1er août 2024, les référentiels d'activité et de compétences du titre professionnel voient les connaissances relatives à la rénovation énergétique précisées ou reformulées. Ces reformulations ne donnent pas lieu à la création de nouvelles activités ou compétences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur
- Mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau

- Réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature
- Réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature
- Réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'ouvertures
- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants

2. Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre et similaires
- Réaliser des reprises aux plâtres manuels

Blocs de compétences

RNCP37122BC01 — Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

LISTE DE COMPÉTENCES

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants

Déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur

Mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau

Réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature

Réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature
Réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'ouvertures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 13 h 00 min

A partir de consignes et d'un dossier de plans qui lui sont remis au début de l'épreuve, le candidat réalise :

- la mise en œuvre d'un système d'isolation thermique intégrant un pare-vapeur indépendant ;
- la pose de plafonds non démontables sur ossature métallique type fourrures et/ou sur montants ;
- une gaine horizontale ou verticale ; - une cloison de doublage sur montants et/ou sur fourrures ;
- un habillage de murs en complexe isolant collé ;
- une cloison de distribution comprenant la pose d'un bloc porte ;
- une cloison acoustique ; Le candidat prend en compte les temps de séchage dans son organisation de travail.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le candidat répond à un questionnaire portant sur :

- la réception, l'utilisation des échafaudages fixes et le montage, le démontage et l'utilisation des échafaudages roulants ;
- la déconstruction des ouvrages d'un aménagement intérieur ;
- la réalisation de plafonds suspendus démontables.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 13 h 30 min

RNCP37122BC02 — Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre et similaires
- Réaliser des reprises aux plâtres manuels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 07 h 00 min

A partir de consignes et d'un dossier de plans qui lui sont remis au début de l'épreuve, le candidat réalise :

- le traitement manuel des joints ;
- la préparation du support et une reprise au plâtre manuel.

Le candidat prend en compte les temps de séchage dans son organisation de travail.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le candidat répond à un questionnaire portant sur :

- la réception, l'utilisation des échafaudages fixes et le montage, le démontage et l'utilisation des échafaudages roulants.
- le traitement mécanique des joints.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les entreprises de plâtrerie
- Les entreprises d'agencement de bâtiment
- Les agences d'intérim

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Plaquiste
- Plâtrier traditionnel
- Jointeur
- Plafiste
- Agenceur de magasins, de bureaux

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- art. R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées ;

- art. R. 4323-71. - Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation ;
- art. R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques ;
- art. R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités ;
- art. R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer ;
- art. R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique ;
- art. R. 4412-94 - Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 963 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 943
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 510 €
Selon la branche	6 300 € – 7 000 €
Prise en charge	Branches concernées
6 510 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 000 €	CPNEFP des commerces de gros
6 441 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/03/2028
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	652	6	71 %	42 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP30173

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP30173

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37122/>

Où se former

Formations référencées	77
Organismes	25
Régions couvertes	10
Prix indicatif	3 075 € – 16 675 €
Durée	280 – 1116 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	80
Organismes gestionnaires (CFA)	38
Organismes formateurs	71
Régions couvertes	13

Départements couverts	54
Organismes certifiés Qualiopi	71
Sessions	de 01/2024 à 12/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	34
Parcours menés à terme	26
Taux d'achèvement	76 %
Période	05/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	46
Montant total engagé	178 794 €
Coût moyen par dossier	3 887 €
Durée moyenne	315 h
Période	04/2023 – 07/2026
France compétences	76 %
Reste à charge titulaire	12 %
France Travail	9 %
Entreprise	2 %
Régions	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.